

## PROGRAMME PREPARATION A L'AIPR\* OPERATEUR

\*Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:**

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique  
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR), par rapport aux obligations réglementaires

### **PERSONNEL CONCERNE :**

Personnel conduisant des engins et personnel intervenant sur des chantiers de travaux urgents (sans responsabilité d'encadrement) à proximité de réseaux aériens et/ou enterrés et étant un minimum à l'aise avec l'outil informatique (tests sur site MTES)

### **PREREQUIS :**

Connaissance du français nécessaire à la compréhension du QCM

### **MODALITES ET DELAI ACCES :**

Entrée possible dans le trimestre qui suit la demande

### **METHODE MOBILISEES : pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Théorie en salle avec moyens audiovisuels

### **NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :**

Minimum : 1  
Maximum : 10

### **DUREE :** 7 H

### **TARIF :** A partir de 150 € net de taxe / personne

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Echanges avec les stagiaires et études de cas.  
Exposés, Fascicule de formation, Entraînement aux QCM

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :** Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation.

**CONTACT :** Assistante administrative et commerciale – 06 58 35 60 01 – [acqformnord@yahoo.fr](mailto:acqformnord@yahoo.fr)

### **TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR :**

Formateur formé à la pédagogie et expérimenté dans le domaine de l'AIPR. Organisme agréé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)

### Introduction

- > Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- > Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives
- > La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- > Les principaux documents
- > La terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

### La mise en œuvre du chantier

- > Les documents nécessaires
- > Les piquetages et les marquages au sol
- > Les actions de prévention avant le démarrage des travaux
- > Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- > Consignes spécifiques pour les travaux urgents « ATU » (avis de travaux urgents)

### Préparer son intervention

- > Savoir reconnaître les différents types de réseau et leurs caractéristiques
- > Savoir les localiser selon leurs classes
- > Repérer les réseaux sur plan

### Travailler à proximité des réseaux

- > Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors des interventions à proximité des réseaux
- > Les risques liés au travail à proximité des réseaux
- > Les distances de sécurité
- > Ce qu'il ne faut pas faire (Méthodes et outils à utiliser)
- > Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

### Les anomalies

- > Mesures à prendre à cas d'accident
- > La règle des 4A
- > Déclaration de dommages, responsabilité

### Entraînement au QCM

## EVALUATION DES CONNAISSANCES (1 heure)

Contrôle des connaissances via un questionnaire à choix multiples (QCM) sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Le candidat doit répondre à la totalité des questions.

Le barème est le suivant :

Réponse bonne : +2 points

Réponse << je ne sais pas >> : 0 point

Réponse mauvaise : -1 point pour une question non prioritaire, ou -5 points pour une question prioritaire

Score minimal pour réussir à l'examen "opérateur" : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points).

***A l'issue de la réussite au QCM, délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) nominative.***

***Validité de l'AIPR : 5 ans***

*NOTA :*

*Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti endommagement (réforme législative et réglementaire du 22/02/2012 établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie)*